



## L'ALLOCUTION DÉFINITIVE FAIT FOI

### **Allocution qui sera prononcée par Brian Levitt, président du conseil d'administration, Groupe Banque TD**

#### **Assemblée annuelle des actionnaires, 4 avril 2019, Toronto (Ontario)**

Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2019 du Groupe Banque TD. Je suis Brian Levitt, président du conseil d'administration. Je présiderai l'assemblée, comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque.

L'assemblée est ouverte.

J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment publié et envoyé aux actionnaires de la Banque. Le quorum étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

J'aimerais souhaiter la cordiale bienvenue à nos actionnaires qui sont ici aujourd'hui ainsi qu'à ceux qui participent par webdiffusion ou par téléphone.

L'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui se trouve dans le livret qui était sur votre chaise à votre arrivée dans la salle.

Les actionnaires peuvent poser des questions ou faire des commentaires. Si vous avez une question, veuillez vous diriger vers l'un des micros sur pied. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à lever la main pour qu'un préposé leur apporte un micro. Je vous demande d'attendre le moment approprié pour poser vos questions et faire vos commentaires. À la conclusion de l'assemblée, une personne représentant le Service à la clientèle de la TD sera à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur scène.

Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, et Rasha El Sissi, vice-présidente et secrétaire générale de la Banque. Rasha agira en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Greg Ashby et Pat Lee, représentants de la société de fiducie AST, l'agent de la TD chargé de la tenue des registres et des transferts, feront office de scrutateurs.

Bharat vous en dira plus long sur le rendement de la Banque, mais j'aimerais d'abord remercier l'équipe de la haute direction et les plus de 85 000 employés de la TD partout dans le monde de leur engagement envers nos activités et notre marque.

Je remercie mes collègues administrateurs de leur bonne gérance et de leurs conseils. Ensemble, nous continuons à nous concentrer sur la création d'une croissance durable et de la valeur à long terme pour nos actionnaires et nos autres intervenants.

Je voudrais dire à ces derniers que nous apprécions leur soutien, et à nos clients que nous leur sommes reconnaissants de continuer à choisir la TD. Nous serons heureux de vous servir en 2019.

## Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Cette présentation peut contenir des énoncés prospectifs portant sur les perspectives et les objectifs du Groupe Banque TD.

Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « objectif », « cible », « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque, consultez la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion 2018 de la Banque, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et désigne les résultats dressés selon les IFRS, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Présentation de l'information financière de la Banque » du rapport de gestion 2018, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.